

**ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE  
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 2025-1387  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONCORDANCE N° 2025-1361  
INTITULÉ « RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS »  
DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné de ce qui suit :

- 1) Lors d'une séance tenue le lundi 14 juillet 2025, le conseil municipal a adopté le projet de règlement de N° 2025-1387 modifiant le règlement N° 2025-1361 intitulé « Règlement sur les usages conditionnels » de la Ville de Rouyn-Noranda afin de corriger une coquille à l'article 17.
- 2) Une assemblée de consultation publique sera tenue le **lundi 11 août 2025 à compter de 19 h 45** à la salle du conseil située au 5<sup>e</sup> niveau de l'hôtel de ville au 100 de la rue Taschereau Est, à Rouyn-Noranda. L'objet de cette assemblée est de consulter toutes les personnes intéressées par ce projet de règlement. Au cours de cette assemblée, le projet de règlement sera expliqué et la mairesse ou un élu désigné par celle-ci entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
- 3) Le projet de règlement N° 2025-1387 peut être consulté aux heures et jours normaux d'ouverture au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, au 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda.
- 4) Le projet de règlement N° 2025-1387 ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 17<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2025  
et publié le 23 juillet 2025



Angèle Tousignant, greffière